



## A retenir



**Directeur de publication :**  
Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

**Comité de validation :**  
Chambres d'agriculture et  
Hte-Garonne, du Tarn-et-  
Garonne, Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Vinovallée  
Cave de Fronton



ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTO

Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture et le  
ministère chargé de l'écologie,  
avec l'appui financier de  
l'Agence Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués au  
financement du plan Ecophyto.

### MILDIU

Des nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappes sont visibles sur les vignobles de Fronton et du Quercy, sur les parcelles témoins et ayant déjà des symptômes. Surveillez les risques d'orage.

### BLACK-ROT

Pas de nouveau symptôme au vignoble malgré les pluies du 23 mai. De nouvelles contaminations ont pu avoir lieu lors des pluies de début juin. Restez vigilants.

### OIDIUM

Apparition des premiers symptômes sur témoins et sur parcelle à historique. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'oidium.

### VERS DE LA GRAPPE

Les piégeages s'intensifient. Le 2ème vol a débuté. Surveillez le dépôt des pontes.

### CICADELLE VERTE

Sur certains secteurs, les populations larvaires sont bien présentes et proches du seuil de risque. Des symptômes sur feuilles sont observés.

### FLAVESCENCE DOREE

T1 du 7 au 19 juin et T2 AB du 17 au 29 juin  
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html>

### XYLELLA FASTIDIOSA

Aucun cas de *Xylella fastidiosa* découvert sur vigne en Occitanie à ce jour. Dans le monde, il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex*, seule sous-espèce présente en Occitanie. Plus d'informations en annexe ([focus Xylella Fastidiosa](#)).















## METEO

### • Les faits marquants

La semaine dernière a recensé quelques épisodes de pluie de faible intensité avec des cumuls allant de 4 à 14 mm et 8mm en moyenne sur Fronton. Dans le vignoble du Brulhois, des pluies localisées sur l'ouest de l'appellation ont été importantes, jusqu'à 40 mm.

### • Pour les prochains jours

Très grosse chaleur au programme de cette semaine.

		Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20	Mar 21
31	Températures	20-35	19-35	21-39	22-36	20-30	16-27	16-27
	Tendances							
82	Températures	18-35	18-35	20-40	20-39	19-31	16-28	15-28
	Tendances							

# STADES PHENOLOGIQUES

		Grains de plomb	Grain de pois	Début fermeture	Fermeture de la grappe
Vignoble de Fronton	Gamay				
	Muscat				
	Côt				
	Syrah				
	Négrette				
	Cabernets				
Vignoble du Brulhois	Merlot				
	Tannat				
	Cabernet sauvignon				
	Chardonnay				
	Muscat de Hambourg				
	Côt				
Coteaux du Quercy	Chardonnay				
	Viognier				
	Merlot				
	Cabernet franc				
	Gamay				
Saint Sardos	Syrah				
	Merlot				
	Cabernet Franc				
	Tannat				
	Chardonnay				
	Sauvignon				

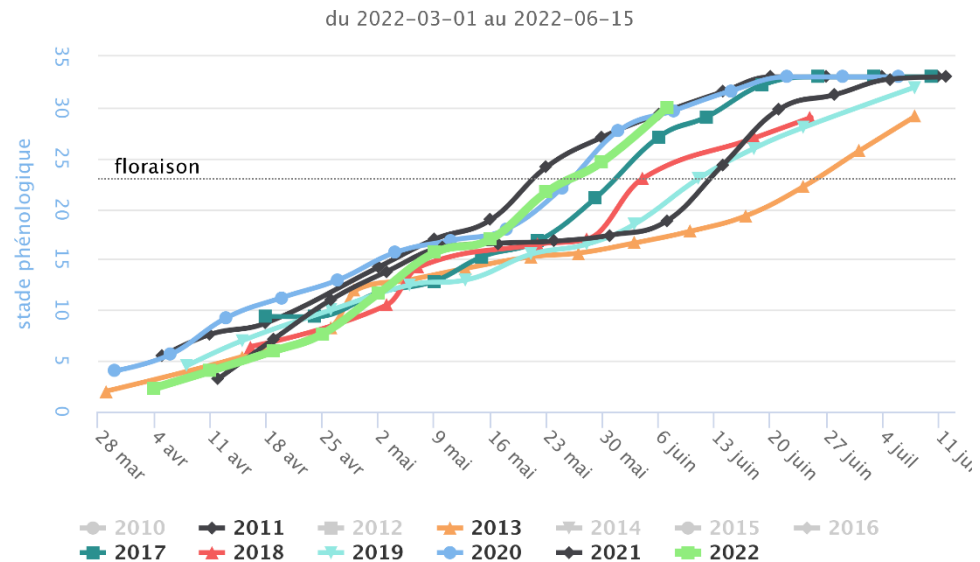
Code couleur : **Stade majoritaire** Stade présent mais minoritaire



Nouaison

Grains de pois

Photos CA81



Evolution des stades phénologiques comparativement aux années précédentes

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

### • Situation au vignoble

Sur le vignoble de Fronton, les symptômes progressent sur les témoins non traités et les parcelles ayant déjà des symptômes. Aucune nouvelle tâche observée sur les parcelles saines.

Sur le Brulhois et le Saint Sardos, quelques nouvelles tâches sont observées sur feuille mais la fréquence reste faible.

Sur le vignoble du Quercy, plusieurs contaminations ont eu lieu, entraînant la sortie de symptômes importants sur feuilles.

Des symptômes sur grappes sont observables sur les vignobles sur Quercy et du Brulhois. Ces sorties sont liées aux contaminations et ou repiquages des pluies du 4 et 5 juin.

### • Modélisation (Potentiel système IFV)

**POINTS DE VIGILANCE :** La modélisation est réalisée à partir de 13 points météorologiques. En aucun cas, elle ne peut refléter toute l'hétérogénéité des pluies qui ont lieu essentiellement sous forme d'orages, cette année.

**De plus, la modélisation porte sur des événements contaminants pré-épidémiques et épidémiques mais ne tient pas compte du phénomène de repiquages. Ceci peut générer des pressions sur le terrain plus fortes que celles prédites par le modèle. Les cumuls énoncés ne sont donc valables que pour les parcelles indemnes de mildiou.**

✓ **Vignobles du BRULHOIS, QUERCY et ST SARDOS - Situation au 13 juin (J)**

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date nouvelle contamination	Extériorisation
<b>Brulhois</b>					
Cuq	En hausse	faible	Pré- épidémique	8 juin	La contamination du 3 juin devrait s'extérioriser autour du 13 juin
St Loup					
<b>St Sardos</b>					
Cordes Tolosanes	en baisse	très faible	-	Pas de contamination	Aucune sortie cette semaine
Larrazet					
Mas Grenier					
Serignac					
<b>Quercy</b>					
Auty	En hausse	Faible à très faible	Pré- épidémique	8 juin	La contamination du 4 juin devrait s'extérioriser autour du 14 juin
Monclar				Pas de contamination	Aucune sortie cette semaine
Labarthe		Moyen		8 juin	Aucune sortie cette semaine
Puylaroque				La contamination du 3 juin devrait s'extérioriser autour du 13 juin	

✓ **Vignobles du BRULHOIS, QUERCY et ST SARDOS - Simulation du 14 au 21 juin**

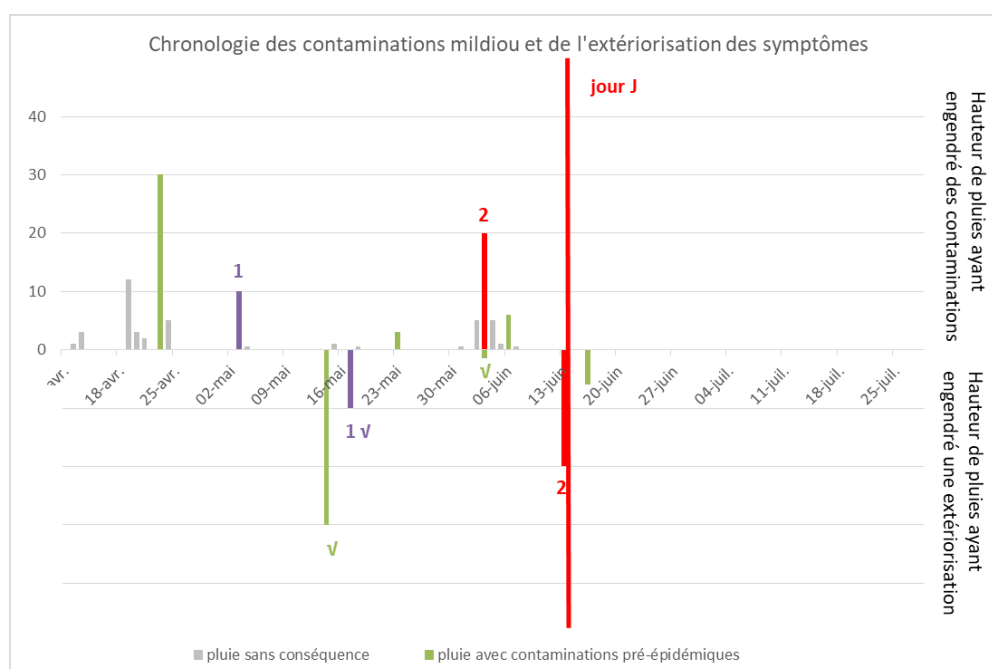
	Pression mildiou		Contamination			
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire sur parcelles saines	Date	Extériorisation
<b>Brulhois</b>						
Cuq	Stable	faible	épidémique	25 mm en une fois ou >35 mm cumulés	8 juin	17 juin
St Loup	en baisse					
<b>St Sardos</b>						
Cordes Tolosanes	en baisse	très faible	épidémique	25 mm en une fois ou >35 mm cumulés	8 juin	16 juin
Larrazet						
Mas Grenier						
Serignac						
<b>Quercy</b>						
Auty	en baisse	Faible à très faible	épidémique	25 mm en une fois ou >35 mm cumulés	8 juin	17 juin
Monclar					-	Aucune sortie en attente
Labarthe					8 juin	16 juin
Puylaroque						

✓ **Vignoble de FRONTON - Situation au 13 juin (J)**

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date	Extériorisation
Labastide St Pierre	En hausse	Faible à très faible	Pré-épidémique	8 juin	Aucune sortie cette semaine
Pompignan				Aucune	
Villaudric	en baisse				

✓ **Vignoble de FRONTON - Simulation du 14 au 21 juin**

	Pression mildiou		Contamination			
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire sur parcelles saines	Date	Extériorisation
Labastide St Pierre	en hausse	faible	épidémique	> 35 mm cumulés ou 25 mm en une fois	Aucune	Aucune sortie en attente
Pompignan	en baisse					
Villaudric						



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le Tarn et Garonne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

**Évaluation du risque :** Des symptômes sont présents dans différentes situations. Ils progressent sur témoins non traités et sur les parcelles déjà impactées.

De nouvelles contaminations ont été modélisées en divers secteurs début juin. De plus, en présence de taches, des repiquages ont pu se produire. Surveillez les sorties de symptômes.

En l'absence de pluie significative, aucune contamination n'est prévue dans les jours à venir sur les parcelles saines. Sur les parcelles déjà impactées, attention aux repiquages en présence de taches et d'humidité ambiante.

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorable aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

**Techniques alternatives :** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Éléments de biologie**

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

- **Situation au vignoble**

Pas d'évolution cette semaine sur les différents vignobles.

**Évaluation du risque :** Aucune nouvelle sortie de symptôme n'est recensée.

Suite aux orages du 23 mai, des sorties étaient attendues mais elles ne semblent pas s'extérioriser.

Des contaminations ont pu aussi avoir lieu lors des différents passages orageux de début juin. Surveillez les parcelles.

Le temps devrait être sec cette semaine, éloignant le risque de contamination significative sur grappes. Surveillez les risques de pluie du début de semaine prochaine.

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Éléments de biologie**

La période de sensibilité des grappes perdure jusqu'au stade « Fermeture de la grappe ».

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines-1 mois après la phase de contamination.

- **Situation au vignoble**

Les 1ers symptômes sur feuilles et sur grappes sont signalés sur le vignoble de Fronton sur 2 témoins et 1 parcelle à historique.

Sur les vignobles du Brulhois, du Quercy et de Saint Sardos, aucun symptôme n'est déclaré.

**Évaluation du risque :** Les conditions météorologiques sont favorables au champignon. Restez vigilants.

**Techniques alternatives :** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- **Situation au vignoble**

Sur le vignoble de Fronton, le piégeage s'intensifie. Aucune ponte n'est signalée.  
Sur le Brulhois, des captures sont recensées.

- **Modélisation**

Le stade nymphose est toujours majoritaire. Le début de vol est modélisé.

**Évaluation du risque :** Il est trop tard pour réaliser les comptages de glomérules. Le vol reprend en secteur précoce. Surveillez le dépôt des pontes.

Pensez à changer les capsules et les fonds englués.

*Seuil indicatif de risque : 50 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)*

*5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)*

*Techniques alternatives : Confusion sexuelle*

## CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

- **Situation au vignoble**

Sur le Brulhois, le nombre de cicadelles a fortement diminué.  
Sur le Saint Sardos, des larves sont observées ainsi que des adultes, mais le seuil de risque n'est pas atteint.

Dans le Coteaux du Quercy, le seuil de risque est atteint. De rares symptômes sont observables.

De plus, des symptômes de grillures sont en plus observés sur le Frontonnais.

**Évaluation du risque :** Risque fort sur certaines parcelles, à surveiller.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.



Symptômes sur feuilles – Photo Sodepac

*Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles*

*Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place*

# FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

- **Situation au vignoble**

Les 1ers symptômes sont visibles sur le vignoble de Fronton et de Saint Sardos.

## Évaluation du risque :

<b>T1</b>	<b>du 7 au 19 juin</b>	<b>En cours</b>
<b>T2</b>	<b>en conventionnel</b> : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) <b>en AB</b> : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	Prochainement <b>En cours</b>
<b>T3</b>	<b>en conventionnel</b> : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) <b>en AB</b> : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet)	A définir Prochainement

*Mesures prophylactiques* : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'en augmenter l'efficacité.

## DIVERS

Les 1ers symptômes de maladies du bois apparaissent dans tous les vignobles : ESCA.

Des carences de potassium sont observables sur tous les vignobles.

Des symptômes d'érinose sont visibles sur les vignobles de Saint Sardos et du Brulhois.

Sur Merlot, Cabernet, Muscadelle et Syrah de la coulure est observée sur Saint Sardos, Bruhlois et Coteaux du Quercy.

### Prochain BSV, 21 juin





Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) : <http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, Vinotalie Cave de Fronton, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Fos sur *Xylella fastidiosa* rédigé par la DRAAF Occitanie

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



## FOCUS *XYLELLA FASTIDIOSA*

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute), par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures ;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, **principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula spp.*), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*)**. La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

**Evaluation du risque** : A ce jour, aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en France.

Dans le monde, **il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex***, seule sous-espèce présente en Occitanie.

Seule la sous-espèce *fastidiosa* est identifiée comme une menace pour la vigne.

### • Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Symptômes sur cépage chardonnay – Photo Pr Naser Amanifar Shahrekord (Iran)      Symptômes sur feuille – Photo J. Clark, Université de Californie



Pétiole persistant – Photo : J. Clark et A.H. Purcell, Université de Californie

Défaut d'aoutement – Photo ANSES

### • Que faire en présence d'un foyer ?

*Xylella fastidiosa* est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- **la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.**

[L'arrêté national du 19 octobre 2020](#) relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour les foyers de l'Aude et du Gard, [l'arrêté signé le 3 mai 2022](#) par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



**L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.**

**Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).**

**Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.**



**En cas de suspicion de foyer**, contactez rapidement la DRAAF Occitanie.  
Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

[xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr](mailto:xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr)

- **Pour plus d'informations**

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>